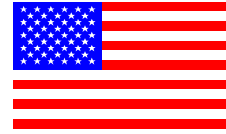




**CONSEIL
INTERNATIONAL
DE CONTRÔLE
DU LAC SUPÉRIEUR**



Canada
M. Carr McLeod, membre
M. David Fay, secrétaire

États-Unis
Bgén. Bruce A. Berwick, membre
M. John W. Kangas, secrétaire

Le 8 janvier 2007

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint le compte rendu approuvé de la réunion du Conseil international de contrôle du lac Supérieur tenue le 3 octobre 2006 à Niagara Falls (Ontario). Ce compte rendu sera affiché sur le site Web du Conseil dès réception de la traduction en français.

Pièce jointe

Le secrétaire, Section canadienne
David Fay

DIFFUSION :
Membres du Conseil
M. J. Kangas
Représentants des entités responsables de la régularisation

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR

Compte rendu de la réunion du 3 octobre 2006

Le Conseil international de contrôle du lac Supérieur se réunit le 3 octobre 2006 dans la salle Ontario de l'hôtel Old Stone Inn, à Niagara Falls (Ontario). M. McLeod ouvre la séance à 13 h. Sont présents à la réunion :

États-Unis

Col J. D. Drolet (suppléant)

M. J. Kangas

Lcol W.J. Leady
M. S. Thieme (suppléant)

M. M. Colosimo
M. D. Sawruk
M^{me} I. Brooks
M. A. Eberhardt
M. E. Tauriainen

Membres du Conseil

Secrétaires

Associés

Canada

M. C. McLeod

M. D. Fay

M. D. Fay
M. R. Caldwell (suppléant)

M. A. McPhee
M. T. McAuley
M. R. Stefano
M^{me} K. Moir

Représentants des entités responsables de la régularisation

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

Point 2. Conditions hydrologiques actuelles et stratégies de régularisation

On fournit au Conseil les plus récentes données (ci-dessous) sur les conditions hydrologiques des lacs Supérieur, Michigan, Huron et Érié, et on lui présente des diapositives indiquant la situation actuelle relative aux apports d'eau nets dans le bassin, aux niveaux d'eau (observés et prévus) et aux paramètres du bilan hydrique des lacs Supérieur, Michigan et Huron.

- Au cours des six derniers mois, les apports d'eau dans les bassins des lacs Supérieur, Michigan et Huron ont été généralement inférieurs à la moyenne. En août, les apports d'eau nets dans le bassin du lac Supérieur ont été les plus faibles enregistrés, établissant un nouveau record.
- Les niveaux des lacs Supérieur, Michigan et Huron sont plus bas que la moyenne et inférieurs à ceux observés l'an dernier. Le niveau du lac Supérieur a été de 11 à 35 cm (4 à 14 po) sous la moyenne pendant les sept derniers mois. Celui des lacs Michigan et Huron a été de 40 à 49 cm (16 à 19 po) plus bas que la moyenne. Le niveau du lac Supérieur et celui des lacs Michigan et Huron, respectivement, ont toujours été inférieurs à la moyenne depuis avril 1998 et janvier 1999.
- Depuis mars, le débit du lac Supérieur se situe sous la moyenne; en octobre, il se situait au minimum prévu par le Plan 1977-A, sauf lorsque le critère C prévalait. La régularisation des débits a été faite conformément au Plan 1977-A. L'ouverture des vannes des ouvrages compensateurs a été maintenue à l'équivalent d'une demi-vanne, même pendant les mesures des débits au début juin.
- M. Fay présente au Conseil la plage des niveaux prévus pour les six prochains mois ainsi que des diapos montrant comment les niveaux de 2006 se comparent à ceux des deux années précédentes. Avec des apports en eau correspondant à la moyenne, le niveau du lac Supérieur et celui des lacs Michigan et Huron devraient s'établir respectivement à 29 cm (11 po) et à 18 cm (7 po) sous le niveau de référence en mars. À l'hiver 2007, les niveaux de ces lacs devraient demeurer sous le niveau de référence.
- D'après les données d'« écart normalisé » de 1900 à 1986 utilisées dans le Plan 1977-A, au début d'octobre, le niveau du lac Supérieur était extrêmement bas comparativement à celui des

lacs Michigan et Huron. Le niveau du lac Supérieur était d'environ 2,8 unités inférieur à la moyenne et celui des lacs Michigan et Huron, à environ 1,5 unité sous la moyenne.

Le Conseil convient de maintenir les débits précisés dans le plan de régularisation.

Point 3. Dérivations de Long Lac et d'Ogoki

Ontario Power Generation (OPG) a fourni au Conseil des données à jour sur les dérivations de Long Lac et d'Ogoki. Le volume d'eau dérivé par l'ouvrage de la rivière Ogoki dans le lac Nipigon (qui se déverse dans le lac Supérieur) s'est élevé en moyenne à 151 m³/s (5 330 pi³/s) de mars à août 2006, tandis que l'ouvrage de Long Lac a dérivé 37,8 m³/s (1 330 pi³/s) d'eau en moyenne au cours de la même période. Le volume d'eau combiné des deux dérivations correspond donc à 112 % de la moyenne pour la période visée. En mai, 38,7 m³/s (1 370 pi³/s) d'eau ont également été dérivés vers le nord par l'ouvrage de Long Lac. Les bassins de dérivation ont également connu une période de sécheresse prolongée au cours des derniers mois.

Point 4. Mesures de vérification des débits

Point 4a. Centrales hydroélectriques

Edison Sault Electric Company (ESEC) : En raison d'une bonne concordance entre les débits mesurés et ceux déclarés par la centrale hydroélectrique en juin 2005, aucune mesure de vérification ne s'est avérée nécessaire en 2006; les prochaines mesures sont prévues en 2010.

Centrale hydroélectrique du gouvernement américain (USGP) : Du 6 au 15 juin 2006, le Corps of Engineers des États-Unis et Environnement Canada ont mesuré les débits en vue de déterminer les causes d'un écart entre les débits mesurés et les débits enregistrés. Le 10 juin, les groupes 1, 2, 3 et 3A ont été mis hors service pendant quatre heures, tandis que le groupe 10 est demeuré en activité pour fins de détection de fuites. Les résultats préliminaires indiquent une erreur de surdéclaration de 6-9 % (du débit). Cependant, ce résultat devra être confirmé par une analyse complète. Le rapport final est prévu pour cet hiver. Une recommandation portant sur le problème de surdéclaration sera faite avant la réunion du printemps.

Brookfield Power : Du 6 au 8 juin, on a effectué des mesures à la centrale pour vérifier la concordance des débits aux débits sortants plus faibles (inférieurs à la pleine capacité de la centrale, dont les mesures de juin 2005 ont révélé qu'elle était bien calibrée). L'analyse des données préliminaires est en cours, mais il s'avère déjà que les débits mesurés concordent avec les débits enregistrés, et ce, pour tous les écoulements.

Point 4b. Ouvrages compensateurs

En 2005, on a procédé à des mesures du débit pour des ouvertures variant d'une demi-vanne à sept vanes. Les résultats ont révélé que d'autres mesures sont nécessaires pour calibrer l'ouverture partielle de quatre vanes de sorte qu'elle corresponde à une demi-vanne. Du 6 au 12 juin 2006, on a entrepris des examens en vue d'améliorer cette calibration. Une nouvelle courbe des débits jaugés aux fins du réglage de quatre vanes partiellement ouvertes est prévue d'ici la prochaine réunion du Conseil.

Pour un niveau aussi bas du lac Supérieur, les représentants des entités responsables de la régularisation évalueront la nécessité d'ouvrir plusieurs vanes afin de déterminer s'il faudra effectuer d'autres mesures en 2007 avec des réglages équivalant à l'ouverture de plusieurs vanes. Actuellement, aucune autre campagne de mesures n'est prévue, sauf s'il faut obtenir un réglage plus précis équivalant à une demi-vanne.

Point 5. Travaux d'entretien et autres interruptions de service dans les centrales hydroélectriques

ESEC : Le 26 juin, il a fallu réduire le débit pendant une heure pour faciliter les travaux d'entretien dans le canal usinier. Les 18 et 19 juillet, le débit a été réduit pendant environ huit heures pour faciliter les inspections en plongée aux vanes de tête et au réservoir.

Un projet de trois semaines est actuellement en cours pour le remplacement et la réparation d'un tronçon de 90 pi (27,4 m) du canal d'amenée d'eau. Les travaux devraient être terminés dans 7 à 10 jours. Aucune interruption de service importante aux fins de travaux d'entretien n'est prévue prochainement à la centrale même.

ESEC continue d'examiner les options relatives à la prolongation de la durée de vie de sa centrale hydroélectrique. Des interruptions de service prolongées pourraient être nécessaires ultérieurement.

USGP : Il y a eu plusieurs arrêts de groupes au cours des sept derniers mois. Le groupe 3A a été à l'arrêt pour fins d'essais pendant 101 heures du 24 au 28 avril et pendant encore deux heures le 2 mai. Du 2 au 5 mai, on a mis les groupes 1, 2, 3 et 3A hors réseau pendant près de 40 heures en tout pour vérifier les relais et le système d'excitation. Le groupe 2 a été mis hors réseau pendant près de 13 heures les 20 et 21 mai à cause d'un court-circuit. Du 20 mai au 1^{er} juillet, on a mis le groupe 1 à l'arrêt par intermittence pendant plus de 62 heures pour déceler et réparer un court-circuit. Le 10 juin, les essais hydrauliques ont entraîné l'arrêt de tous les groupes, à l'exception du groupe 10, pendant environ quatre heures. Du 7 au 18 août, tous les groupes ont été mis hors réseau séparément pendant 167 heures au total pour l'entretien et la mise à l'essai des régulateurs. On a arrêté le groupe 3A du 17 au 23 septembre pour réparer la pompe d'assèchement. Aucune autre interruption importante n'est prévue à l'heure actuelle.

Brookfield Power : Pendant la période visée, il a fallu trois interruptions de service de cinq jours pour effectuer les mesures relatives aux transformateurs et inspecter les groupes. Le groupe C1 a été mis hors service du 3 au 7 mai, le groupe C3, du 11 au 15 mai, et le groupe C2, du 19 au 24 mai.

Une interruption des groupes est prévue le 28 octobre en vue de faciliter l'inspection annuelle des câbles sous-marins pour la Lake Superior Power Ltd. Une autre interruption devrait avoir lieu le 29 octobre.

D'importantes interruptions de service des groupes C1 et C3 sont prévues en avril et en mai 2007. Chaque groupe sera mis hors service pendant un mois aux fins du remplacement des systèmes d'excitation statique et de commande électronique des régulateurs.

Les producteurs d'électricité ont pu planifier leur utilisation de l'eau en prévision des interruptions et des réductions mentionnées plus haut; les répartitions mensuelles totales des eaux, telles que précisées par le Conseil, ont pu être communiquées à chaque mois. Aucun problème lié aux niveaux d'eau n'a été signalé par suite de ces variations de débit.

Point 6. Ouvrages compensateurs

Point 6a. Inspections

Les inspections courantes des ouvrages se sont poursuivies pendant les sept derniers mois. Les ouvrages sont demeurés en bonne condition, en général. Une inspection quinquennale complète et une vérification de l'alignement des ouvrages, notamment des parties sous l'eau, ont été effectuées en mai 2005. Le Conseil a reçu une copie du rapport de la Brookfield Power concernant l'inspection menée du côté canadien. Un examen technique indépendant du rapport relatif à l'inspection effectuée du côté américain est actuellement en cours par le Corps of Engineers, et les résultats de cet examen devraient être disponibles à la fin d'octobre 2006.

Point 6b. Entretien récents et prévus

La Brookfield Power a signalé qu'environ 90 % des travaux d'entretien prévus en 2006 du côté canadien des ouvrages sont terminés et que les autres 10 % le seront bientôt. La société s'est engagée à entreprendre en 2007 d'importants travaux de peinture et de remise en état de sa partie des ouvrages compensateurs, travaux qui dureront jusqu'en 2010. Le plan de travail a été présenté au Conseil en avril 2006. On prévoit que les travaux prendront environ 30 à 45 jours par vanne, qu'ils porteront sur deux vannes à la fois par année, qu'ils coûteront environ 1 million de dollars par vanne (pour un total d'environ 8 millions de dollars) et qu'ils s'échelonneront sur quatre ans.

D'importants travaux d'entretien courants ont été effectués du côté américain des ouvrages en octobre 2006; ils comprenaient le débroussaillage des berges, les retouches de peinture, le remplacement des boîtes d'engrenage et la lubrification des câbles. La surveillance des fissures situées près des joints d'étanchéité des vannes est également prévue, et un engin télécommandé devrait être utilisé pendant deux jours, plus tard, ce même mois. Les travaux qui restent à faire du côté américain sont, entre autres, l'enlèvement d'un bloc de béton faisant obstruction en amont de la vanne n° 11 et la réparation des joints d'étanchéité latéraux, s'il y a lieu.

Point 7. Opérations de production de pointe

À cause des bas niveaux d'eau dans le tronçon inférieur de la rivière St. Marys et des faibles débits mensuels, les opérations de production de pointe ont été restreintes durant la période visée par le rapport, soit en avril, mai et septembre. On prévoit prolonger les restrictions jusqu'à la fin de la saison de navigation. Les représentants des entités responsables de la régularisation estiment que le protocole actuel fonctionne bien. Aucun délai dans le transport maritime, dû à des opérations de production de pointe, n'a été signalé. Le Conseil ajoutera une mise à jour semestrielle sur les opérations de production de pointe dans le rapport d'étape qui sera présenté à la Commission cet automne.

Les producteurs d'électricité ont déclaré qu'ils restaient déçus de la précédente décision du Conseil de ne pas abaisser le seuil pendant la suspension des opérations de production de pointe (à partir du niveau de la jauge de la rampe de mise à l'eau côté américain rapporté au zéro des cartes, abaisser le seuil de 0,3 m, soit 1 pi, pour le porter à 176,09 m, soit 577,71 pi, d'après le SRIGL 1985). L'abaissement du seuil avait été reporté antérieurement compte tenu d'un examen ayant trait aux questions concernant les effets possibles sur l'habitat et les espèces aquatiques de la rivière à entreprendre dans le cadre de l'étude sur les Grands Lacs d'amont, à la demande expresse du Michigan Department of Natural Resources (MDNR). On signale que les opérations de production de pointe auraient pu être permises pendant les trois mois où elles ont été restreintes, si le seuil avait été abaissé. D'après les conditions prévues, il est très probable qu'elles pourraient être autorisées cet automne, si le seuil inférieur prévaut. Il semble qu'il y ait une incidence économique sur les clients de l'ESEC dans la région d'Upper Peninsula, au Michigan, lorsque les opérations de production de pointe sont réduites. L'ESEC a demandé au Conseil de revoir sa décision, car, à son avis, les problèmes soulevés étaient, par leur nature, invérifiables. Une analyse commandée par l'ESEC et réalisée par R. Marshall Werner, un chercheur de la Lake Superior State University, a amené le producteur d'électricité à croire que les répercussions sur la rivière St. Marys, en particulier, seraient probablement négligeables.

Pour résoudre ce problème, le Conseil pense qu'il pourrait être utile de communiquer avec M. Mark Bain, un expert reconnu de la Cornell University, pour connaître son opinion. L'article de M. Bain était l'un de ceux cités en référence dans la première lettre du MDNR. Le Conseil se demande si les conclusions exposées dans l'article, faites sur des cours d'eau de moindre envergure, s'appliqueraient aussi à la rivière St. Marys. Le Conseil laisse entendre qu'il pourrait être utile également de tenir un atelier avec toutes les parties intéressées. Il est convenu qu'il cherche un rapport sur les travaux en cours et demanderait l'opinion d'un expert compétent sur les répercussions de l'abaissement du seuil. Le Corps of Engineers a offert de communiquer avec M. Bain très bientôt pour examiner cette question. Pour le moment, on conserve le seuil actuel.

Point 8. Communication avec le public

Point 8a. Bilan de la réunion publique 2006

Le Conseil a brièvement passé en revue les discussions tenues lors de la réunion publique et de la téléconférence multisite tenues le 24 mai 2006 à Parry Sound (Ontario), à Duluth (Minnesota) et à Sault Ste. Marie (Michigan). Le Conseil est heureux de constater la présence d'un grand nombre de participants, en général (environ 70 personnes, dont 55 à Parry Sound). Dans l'ensemble, la plupart des commentaires sont positifs, surtout en ce qui a trait à la formule multisite et aux endroits choisis. Le Conseil remarque que bon nombre des préoccupations soulevées concernent les niveaux d'eau régulièrement bas, en particulier dans les lacs Michigan et Huron. En outre, le public a exprimé une grande frustration en raison du manque de progrès perçus concernant l'étude sur les Grands Lacs d'amont. Dans un commentaire fait à la réunion publique de Sault Ste. Marie, on a répété qu'un préavis convenable est nécessaire lorsqu'une modification du débit dans les rapides de la St. Marys est prévue

par suite de l'ouverture de plusieurs vannes aux ouvrages compensateurs. Plusieurs autres questions ou commentaires ont été soulevés.

Le Conseil convient que cette formule constitue un excellent moyen de connaître les préoccupations du public et qu'elle aide à mieux informer le public.

Point 8b. Planification de la réunion publique 2007

On discute des formules et endroits possibles pour les prochaines réunions publiques. On reconnaît que les téléconférences multisites semblent efficaces et bien accueillies, mais elles mobilisent une très grande quantité des ressources du Conseil. Les sites de Sault Ste. Marie et de la baie Georgienne sont les plus populaires; il faudrait fixer un troisième lieu de réunion, ailleurs, comme à Milwaukee, tel que proposé par un groupe de défense de l'intérêt public du Wisconsin.

Le Conseil reconnaît qu'il peut y avoir de la confusion parmi un grand nombre de personnes du public concernant les mandats et les responsabilités du groupe consultatif et ceux du groupe d'étude lorsque l'étude sur les Grands Lacs d'amont est en cours. Le public devrait être informé des rôles indépendants et distincts de chacun des deux groupes.

Il est convenu que les plans de réunion publique de la prochaine année seront confirmés à la réunion de travail de mars 2007. Le coprésident américain du Conseil dirigera les réunions de 2007. Le secrétaire de la Section américaine a remarqué que la nouvelle formule de réunion employée par le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent fonctionne bien, elle aussi. Les exposés de ces réunions sont affichés à l'avance sur le site Web du Conseil de manière à permettre au public de les télécharger, de préparer des questions et de suivre les exposés plus facilement. Le secrétaire offre d'en évaluer le coût, si le Conseil international de contrôle du lac Supérieur souhaite envisager cette option de façon plus sérieuse.

Point 8c. Avis de modification des débits

En vue de renseigner le public sur les éventuelles modifications du débit (plus particulièrement celles nécessitant l'ouverture de plusieurs vannes aux ouvrages compensateurs), le Corps of Engineers a ajouté sur son site Web un rapport comprenant des données à jour sur le débit du lac Supérieur et sur le réglage des vannes aux ouvrages compensateurs. En outre, les communiqués mensuels contiennent maintenant de l'information relative à la probabilité estimée d'ouverture de plusieurs vannes aux ouvrages compensateurs dans les mois à venir. Cette approche par préavis a été bien reçue. Récemment, les représentants des entités responsables de la régularisation ont mis au point un outil permettant d'évaluer la probabilité d'ouverture de plusieurs vannes au cours des prochains mois en fonction des niveaux d'eau enregistrés, des niveaux d'eau prévus et des débits prévus dans le Plan 1977-A.

Point 9. Examen du rapport semestriel

Le Conseil examine le rapport semestriel préliminaire et y apporte quelques changements.

Le secrétaire de la Section canadienne apportera les modifications, mettra à jour les données et fera parvenir une version préliminaire à la CMI avant la réunion d'octobre.

Point 10. Divers

Point 10a. Étude sur les Grands Lacs d'amont

On signale que le gouvernement canadien a récemment annoncé l'octroi de 500 000 \$ CAN pour la première année de l'Étude. La Commission prévoit que le codirecteur canadien de l'Étude sera choisi et qu'il entrera en fonction à la mi-novembre. MM. Eugene Stakhiv et Anthony Eberhardt ont été retenus respectivement pour les fonctions de codirecteur et de chef pour la Section américaine, rôles qu'ils ont également remplis dans l'étude récemment achevée sur la régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. M. Eberhardt ajoute que des réunions de partenariat se sont tenues récemment à Detroit avec les représentants américains des entités responsables de la régularisation, après la réception en mai d'une somme de 525 000 \$ US pour le financement de la première année de l'Étude.

Le Conseil propose de rencontrer le groupe d'étude le plus tôt possible, peut-être à l'occasion des rencontres avec la CMI à Washington en avril 2007.

Point 10b. Étude de la navigation dans les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint Laurent

Le Corps of Engineers signale que les études techniques sur les écluses sont terminées et qu'une analyse des infrastructures a débouché sur le classement final des diverses composantes, selon la criticité, en vue de cibler les analyses de fiabilité plus détaillées sur les composantes les plus importantes. Les fonds alloués pour l'exercice 2006-2007 sont utilisés pour achever l'élaboration des modèles techniques et économiques et l'intégration des résultats obtenus dans les divers modèles. Les prévisions en matière de circulation maritime pour les marchandises en vrac actuelles sont prêtes et une étude en cours de la U.S. Department of Transportation Maritime Administration sur la possibilité que de nouveaux navires/marchandises sera utilisée pour compléter ces prévisions pour tout déplacement de nouvelles marchandises. La mise en commun des ressources canadiennes et américaines en matière environnementale permettra de procéder à une évaluation régionale des ressources clés existantes, de faire ressortir les problèmes à l'échelle du réseau qui continuent de nuire à la situation et d'estimer les répercussions de l'exploitation et de l'entretien continus sur la navigation. Un rapport préliminaire comprenant un résumé des résultats préliminaires sera rédigé cet automne et présenté au comité directeur de l'Étude; un rapport final sera publié le printemps prochain. La disponibilité des fonds américains pour la poursuite de l'étude au cours de l'exercice 2007-2008 pourrait avoir une incidence sur la réalisation de ces travaux en temps opportun.

Point 10c. Remplacement d'une écluse

Le sous-secrétaire de l'Armée pour les travaux de génie civil (ASA(CW)) des États-Unis a examiné le rapport de réévaluation restreinte; le quartier général de l'USACE attend les commentaires des départements du Commerce et des Transports avant de le faire parvenir à l'ASA(CW) aux fins d'approbation. On prévoit que ce rapport sera approuvé au cours de l'exercice 2007-2008. Pour l'exécution de l'entente de collaboration avec les bailleurs de fonds autres que le gouvernement fédéral, la Commission des Grands Lacs permettrait l'approbation du rapport au cours de l'exercice 2007-2008. Le coût total du projet est estimé à 342 millions de dollars, et la durée prévue des travaux de construction est de 10 ans. Les travaux préliminaires de conception portant sur l'approfondissement du canal, sur le mur de guidage et le sas de l'écluse se poursuivent avec les fonds fournis. Le Conseil continuera de suivre les progrès de ce projet et informera la Commission sur l'évolution des travaux, au besoin, dans les futurs rapports.

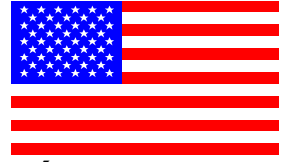
Point 10d. Modification de la composition du Conseil

Le Conseil souhaite la bienvenue au colonel Jack Drolet à titre de nouveau membre de la Section américaine, et au lieutenant-colonel Leady, à titre de nouveau représentant américain des entités responsables de la régularisation. M. McLeod a annoncé qu'il entendait quitter Environnement Canada pour prendre sa retraite en mai 2007. M^{me} Moir a été invitée à assister à la réunion d'aujourd'hui et elle devrait annoncer qu'elle remplacera un membre de la Section canadienne au cours des prochains mois.

Point 11. Prochaine réunion et rencontre avec la CMI

La rencontre avec la CMI est fixée au 19 octobre à 9 h. La réception aura lieu à 18 h 30 le 18 octobre. La réunion du printemps aura lieu à Detroit le 28 mars en après-midi.

Comme il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 16 h 5.



CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR

RÉUNION

3 octobre 2006
de 13 h à 16 h 30

Salle Ontario
Hôtel Old Stone Inn
5425, Robinson Street
Niagara Falls (Ontario)

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Conditions hydrologiques actuelles et stratégies de régularisation
3. Dérivations de Long Lac et d'Ogoki
4. Mesures de vérification des débits
 - a. Centrales hydroélectriques
 - b. Ouvrages compensateurs
5. Travaux d'entretien et autres interruptions de service dans les centrales hydroélectriques
6. Ouvrages compensateurs
 - a. Inspections
 - b. Entretiens récents et prévus
7. Opérations de production de pointe
8. Communication avec le public
 - a. Bilan de la réunion publique 2006
 - b. Planification de la réunion publique 2007
 - c. Avis de modification des débits
9. Examen du rapport semestriel
10. Divers
 - a. Étude sur les Grands Lacs d'amont
 - b. Étude sur la navigation dans les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint Laurent
 - c. Remplacement d'une écluse
 - d. Modification de la composition du Conseil
11. Prochaine réunion et rencontre avec la CMI